

Bulletin d'information du conseil municipal n°130

▪ **NAISSANCE**

Hugo MENDES le 13/04/2022

Tous nos vœux de bonheur à Hugo et nos sincères félicitations aux parents.

▪ **DECES**

Jean ESCAZEUX le 13/03/2022

Yvette BOUZIGUES le 30/01/2022

Marcelle BON le 23/05/2022

Nous exprimons nos sincères condoléances aux familles des défunt(e)s.

▪ **INAUGURATION DE LA MAIRIE (RAPPEL)**

L'inauguration de la mairie aura lieu le dimanche 26 juin à partir de 10h30.

Venez partager ce moment convivial et festif, animé par la Banda « Les Caramagnols » autour d'un apéritif dînatoire (cochon à la broche).

Un photographe professionnel fera une photo de groupe pour immortaliser cette journée.

Pour une meilleure organisation, il est impératif de vous inscrire au plus tard le 12 juin :

- 05.61.83.61.55 (secrétariat de mairie)
- secretariat@gaure.net
- 06.86.92.34.72 (maire)

▪ **LE TRANSPORT A LA DEMANDE (TAD)**

Le service de transport à la demande « Lio » est ouvert aux habitants du territoire de la communauté des communes (Coteaux du Girou) (cf dépliant ci-joint).

▪ **ELECTIONS LEGISLATIVES**

Les dimanches 12 et 19 juin le bureau de vote à la mairie sera ouvert de 8h à 18h.

▪ **BUDGET COMMUNAL**

Le conseil municipal a voté, le 12 avril dernier, le budget 2022.

Les taux de fiscalité directe restent inchangés par rapport à 2021.

Les dépenses d'investissement suivantes ont été votées pour ce budget : achat de panneaux (de numérotation de rue et de voirie), travaux de mise aux normes et de rénovation de la salle des fêtes, refonte du site internet de la mairie, agrandissement d'un local dédié au rangement près de l'école.

La commune a participé à hauteur de 1000 euros pour l'aide humanitaire en Ukraine, dans le cadre d'un fonds de concours géré par le ministère des affaires étrangères.

▪ **NUMEROTATION DES HABITATIONS**

Nous arrivons au terme de notre démarche de numérotation des habitations et vous trouverez ci-joint l'ensemble des informations.

Si vous avez des questionnements, vous pouvez contacter le maire au 06.86.92.34.72.

▪ **TRANSPORTS SCOLAIRES RENTREE 2022/2023**

Inscription aux transports scolaires régionaux du 13 juin au 31 juillet 2022

L'inscription des élèves haut-garonnais pour la rentrée scolaire 2022/2023 au service de transport scolaire (hors métropole toulousaine - Tisséo) se fait auprès de la Région Occitanie.

En Occitanie, les transports scolaires sont gratuits pour toute inscription avant le 31 juillet des élèves de la maternelle au lycée, qu'ils soient internes ou externes, dès lors qu'ils répondent aux conditions prévues par le règlement des transports scolaires.

La gratuité ne dispense pas de l'inscription, elle permet notamment de dimensionner les services de transport à déployer dans les territoires.

Les élèves doivent obligatoirement s'inscrire sur www.lio.laregion.fr du 13 juin au 31 juillet 2022.

A compter du 1^{er} août, une participation forfaitaire exceptionnelle aux frais de transport scolaire pour inscription tardive de 25€ sera demandée aux familles.

L'inscription se fait automatiquement entre l'élève et le Service Régional des Mobilités – Haute-Garonne de la Région Occitanie et l'élève recevra désormais par courrier postal sa nouvelle carte de transport scolaire. Vous n'aurez donc plus à récupérer vos cartes de transport scolaire au secrétariat de mairie.

▪ **APPLICATION PANNEAU POCKET (RAPPEL)**

La mairie de Gauré se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile « PanneauPocket », pour renforcer la communication et le lien social.

Ce système simple et efficace permet de prévenir **instantanément** les citoyens à chaque **alerte et information de la Mairie**, par le biais d'une notification sur vos smartphones ou tablettes.

L'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer « PanneauPocket » sur votre smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes.

L'application est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com, afin d'être accessible par et pour tous.

Vous pouvez donc dès à présent télécharger gratuitement l'application sur votre smartphone, tablette ou ordinateur et vous abonner à Gauré (31590). Vous recevrez une notification à chaque information publiée par la mairie.